

canadianisation de l'industrie. Toutefois, plusieurs témoins ont soutenu que la propriété étrangère comporte des avantages qui pourraient être exploités. Certains se sont dits d'avis que le gouvernement devrait adopter des mesures visant à encourager les multinationales étrangères à accorder à leurs filiales canadiennes des exclusivités mondiales, qui auraient pour effet de leur transférer la responsabilité de la recherche, du développement et de la production d'un produit précis ou d'une gamme de produits et de leur commercialisation à l'échelle mondiale. Les filiales canadiennes pourraient devenir plus efficaces et plus compétitives si elles rationalisaient leurs opérations et se spécialisaient dans la fabrication de certains produits. Comme elles auraient accès aux marchés étrangers par leur société mère et ses autres filiales, elles pourraient réaliser des économies d'échelle et s'assurer un rendement suffisant pour justifier leurs investissements dans la R-D et l'innovation technologique.

M. Tyaack a décrit au Comité l'expérience de Westinghouse Canada Inc. qui a réussi à convaincre sa société mère de lui accorder des exclusivités mondiales.

Dans son mémoire au Comité, il a dit: «Nous pouvons affirmer sans crainte aujourd'hui, que si une filiale participe aux activités internationales de la société multinationale, elle sera plus productive et offrira un meilleur rendement aux investisseurs que si elle demeurerait simplement une usine locale» (1-32-16A:2).

En ce qui concerne le rôle que peut jouer le gouvernement pour encourager les multinationales étrangères à accorder des exclusivités mondiales à leurs filiales canadiennes, M. Tyaack a dit au Comité que Westinghouse Canada Inc. avait utilisé les subventions accordées par le gouvernement pour rendre ses propositions concernant les exclusivités plus attrayantes qu'elles ne l'auraient été autrement, et qu'elle avait convaincu sa société mère d'accepter ses propositions de préférence aux quatre autres possibilités que celle-ci envisageait à l'époque. M. Smith est allé plus loin et a soutenu qu'«on peut encourager l'octroi d'exclusivités mondiales en exigeant des sociétés qu'elles les accordent si elles veulent traiter avec le gouvernement ou obtenir d'autres avantages dans le cadre du système canadien» (1-32-3:15).

Le Comité a conclu que les entreprises multinationales peuvent contribuer de façon appréciable à l'essor économique du Canada et que la politique gouvernementale devrait les encourager dans cette voie. **Le Comité appuie les efforts du gouvernement qui visent à inciter les multinationales étrangères à accorder des exclusivités mondiales à leurs filiales canadiennes.** Toutefois, le meilleur encouragement possible serait la réduction des barrières tarifaires au moyen de négociations internationales. Si le commerce peut se faire librement, les sociétés multinationales auront tout intérêt à promouvoir la spécialisation à l'intérieur d'un groupe de sociétés au moyen d'exclusivités mondiales et d'autres arrangements semblables.